MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 9401 du 1er février 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »

NOR : *IOCJ1202766S*

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 119097 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128673S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2012 :

Burckard, Franck Nigend : 132 802 Numéro de livret de solde : 5 294 711

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2012 :

Delbes, Jean-François Nigend : 137 181 Numéro de livret de solde : 5 323 041

Fait le 1er février 2012.

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. Morterol